

RONDE D'ERMONT

POUR SE RENDRE AU DEPART

Complexe sportif Auguste-Renoir à Ermont, rue du Syndicat à partir de 8h30.

- Transport en commun

Ligne SNCF Paris Nord/Valmontois : descendre à la gare Gros-Noyer/Saint-Prix.

RER ligne C : changer à Ermont-Eaubonne, prendre la direction de Valmontois et descendre à la gare Gros-Noyer/Saint-Prix.

- Par la route : depuis Paris, autoroute A15-Autoroute A115, sortie Eaubonne.

Attention : circulation et stationnement difficiles.

RECOMPENSES

✦ Récompenses aux premiers de chaque catégorie de la Ronde, à chaque fin de course

✦ Licence gratuite au Club athlétique ermontois pour les deux premiers non licenciés de la catégorie minime, masculins et féminins sur l'épreuve du 5 km.

TARIFS ET INSCRIPTIONS

Inscription uniquement en ligne dès le 6 octobre jusqu'à épuisement des dossards disponibles (1300). Pour se connecter et s'inscrire, voici le lien ouvert **jusqu'au 14 novembre à 20h** :

<https://in.njuko.com/ronde-dermont-2024>

Pour les clubs, pas de forfait mais la possibilité de faire des inscriptions groupées sur le formulaire d'inscription en ligne.

Les inscriptions clubs ne sont pas prioritaires vis-à-vis des coureurs individuels, l'organisateur ne pourra pas être tenu responsable du manque de dossards disponibles en fin de période d'inscription.

10 km = 12€ (licencié) / 14€ (non-licencié) - 5km = 8€. Frais de transaction inclus dans le tarif

et offerts par l'organisateur. *En raison des coûts d'organisation et des frais engagés non récupérables par les organisateurs, les inscriptions ne sont pas remboursables en cas d'annulation de l'épreuve.*

RENSEIGNEMENTS

Club athlétique ermontois

01 39 95 04 80

Direction de la Vie associative et des Sports

37 bis rue Maurice-Berteaux – 95120 Ermont

01 34 44 10 30 – sports@ville-ermont.fr



Cap Marathon

01 34 28 06 58

RONDE D'ERMONT

Dimanche 17 novembre 2024 - 9 h > 12 h
Complexe sportif Auguste-Renoir (rue du Syndicat)



1 euro par dossard sera reversé à



Inscription uniquement en ligne sur
in.njuko.com/ronde-dermont-2024

Club athlétique Ermont

+ 01 39 95 04 80

Direction de la Vie associative et des Sports

+ 01 34 44 10 30

Cap Marathon

+ 01 34 28 06 58

Retrait des dossards chez Cap Marathon

4 rue de la République, 95120 Ermont

Vendredi 15 et samedi 16 novembre de 14h à 17h

Au gymnase Auguste-Renoir le dimanche avant le départ

Attention : pas d'épingles à nourrice fournies avec le dossard (venir avec)



REGLEMENT

PARCOURS

Le départ est donné rue du Syndicat à Ermont, l'arrivée est jugée sur la piste du stade Renoir. L'épreuve comporte 2 courses au choix :

Course 5 km :

1 fois le tour de la grande boucle

Course 10 km :

2 fois le tour de la grande boucle

ATTENTION

- Les benjamins n'ont pas accès aux épreuves
- Les minimales peuvent participer uniquement à la course du 5 km

HORAIRES DE DEPART

Course de 5 km : 9 h 15

Course de 10 km : 10 h 30

CHRONOMETRAGE

- + Le chronométrage est assuré par un prestataire agréé par la FFA
- + Système de chronométrage à puces avec prise en compte du temps réel

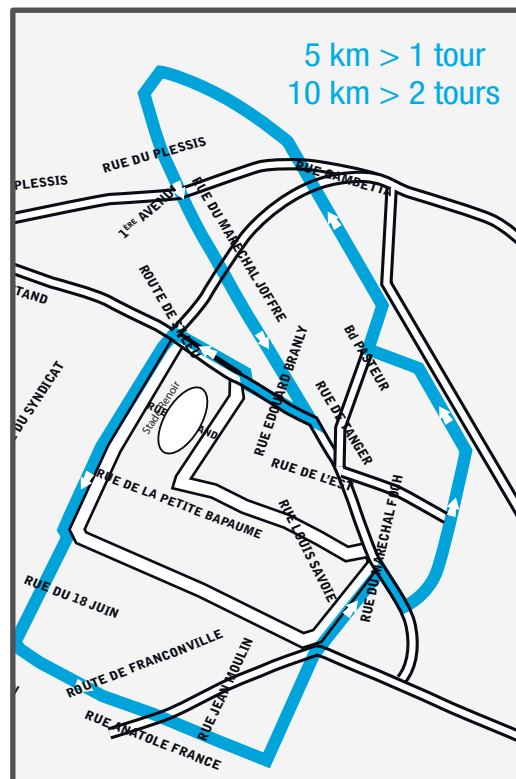
CATEGORIES

Sur le 5 km

Minimes
Cadets
Juniors
Espoirs
Seniors M0
Masters M1-M2
Masters M3-M4
Masters M5-M6
Masters M7-M8
Masters M9-M10

Sur le 10 km

Cadets
Juniors
Espoirs
Seniors M0
Masters M1-M2
Masters M3-M4
Masters M5-M6
Masters M7-M8
Masters M9-M10



Épreuve labellisée FFA au niveau régional IDF
comptant pour le challenge du Val d'Oise des courses hors stade.

UN T-SHIRT OFFERT AU DEPART POUR TOUS LES INSCRITS

VESTIAIRES

Des vestiaires et des toilettes seront mis à disposition des participants. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration à l'extérieur. Une consigne sera assurée par les bénévoles.

SECURITE

La sécurité est assurée par les **Polices nationale et municipale** et par des **signaleurs bénévoles**.
La Croix-Rouge sera présente sur place et sur le parcours.
L'utilisation d'engins à moteur est strictement interdite.
Les suiveurs à vélo doivent respecter le Code de la route.

COURSE SOLIDAIRE

Une partie des droits d'inscription sera reversée à l'AFM Téléthon.

SANTE - LICENCE / ATTESTATION / QUESTIONNAIRE

Depuis le 1^{er} septembre, le certificat médical de non contre-indication n'est plus autorisé pour les personnes majeures pour participer à des courses à pied, et est remplacé par le PPS (Parcours de Prévention Santé).

- > **Majeur** : fournir une **licence FFA** en cours de validité (compétition, running, entreprise, encadrement, découverte, santé loisir, athlétisme) ou **Pass j'aime courir** OU un **numéro d'attestation de Parcours de Prévention santé** daté de moins de 3 mois (**pour l'obtenir, rendez-vous sur <https://pps.athle.fr>**)
- > **Mineur** : remplir un **questionnaire santé** lors de l'inscription en ligne, certifié par le représentant légal de l'enfant

ASSURANCES

Responsabilité civile : les organisateurs ont souscrit une police auprès de la PNAS.
Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.